Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 7 Rajeb 1445
19 Janvier 2024

N° 9

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **120**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **123**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **129**
Homologation de résolutions **129**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **129**
Avis aux créanciers..... **133**
Convocations
Sociétés anonymes **135**
Autres Sociétés..... **136**
Actes Administratifs
Avis au public..... **137**
Divers
Avis au public..... **137**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital

Société CTA de Promotion Immobilière « CTAPI»

S.A société anonyme au capital de 2.880.000 Dinars

Siège social : Rue de l'Energie ZI BATA 2013 Ben Arous

Identifiant Unique n°1201693S

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2023 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 25 décembre 2023 sous le n°23506143, quittance n°11156, dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises en date du 10 janvier 2024 sous le n°AC0272024, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 2.880.000 dinars à 4.800.000 dinars en numéraires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

• Objet social : Promotion immobilière.

• Durée : 99 années.

• Montant de l'augmentation en numéraires : 1.920.000 dinars.

• Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 192.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart lors de la souscription.

• Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

• Délai de souscription : les actionnaires bénéficient d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

• Avantages particuliers : Aucun

• Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts.

• Modalités de convocation de l'assemblée générale: Suivant les conditions légales.

• Dépôt des fonds: Auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », Agence El Menzah I « 67», compte N° : 08 008 0006732034160 86.

2024R00127SANB2

GENERALE DE SANTE DE SFAX « GSS »

S.A. au capital de 6.558.400 Dinars

Siège social : Clinique Ibn Khouldoun Route Gremda km 3 Sfax

I. U : 1309545X

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/12/2023 enregistré le 28/12/2023 à la recette de l'enregistrement des contrats de sociétés de Sfax sous le numéro 23807385 quittances n° M008141 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 02/01/2024 sous le numéro 2024160, que les actionnaires ont décidé :

- La nomination des membres du conseil d'administration pour les années 2022, 2023 et 2024 suivants : Dr Sahbi BEN AYED, Dr Belhssen BEN AYED, Dr Wassim GDOURA, Dr Najeh ELLEUCH, Dr Slim CHAABOUNI, Dr Ali MKAOUAR et Dr Saleh BOUJELBENE.

- La nomination de TRIGONE CONSEIL membre de l'OECT comme commissaire aux comptes de la société pour les années 2022, 2023 et 2024.

Conformément au procès-verbal du conseil d'administration du 15/12/2023 enregistré le 08/01/2024 à la recette de l'enregistrement des contrats de sociétés de Sfax sous le numéro 24800111 quittance n° M000123, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises, le 09/01/2024 sous le numéro 20242043, les membres du conseil d'administration ont décidé :

- La nomination de Dr Najeh ELLEUCH comme Président du Conseil d'Administration;

- La nomination de Dr Sahbi BEN AYED comme Directeur Général de la société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'année 2024.

2024X00051SANB2

Nomination d'un nouveau président du conseil d'administrateur délègué temporaire de la SOTUTOUR

Société Tunisienne du Tourisme de Jeunes

Société Anonyme

Au Capital de : 3 779 300,000 D

2 , Rue de sparte - 1000 Tunis

Matricule fiscal : 0002468T

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration de la SOTUTOUR en date du 29 décembre 2023 enregistré sous le n° 4800071 le 08 Janvier 2024 reçu n° M001452 à la recette des Finances, Avenue Habib Thameur à Tunis.

Il a été décidé la nomination de Monsieur Adel Zeramdini,

Président du Conseil, d'Administrateur Délégué Temporaire de la SOTUTOUR avec les pouvoirs attribués au président Directeur Général conformément aux articles 23 et 24 de statut de la société et à l'article 210 du code des sociétés commerciales, pour une période de 03 mois à partir de 29 décembre 2023 en remplacement de Monsieur Makram Chauchane Directeur Général adjoint administrateur Temporaire conformément au registre national des entreprises n° B120261996. Copie du PV a été déposée au RNE sous le n° 20241904 daté le 09/01/2024.

2024400083SANB2

Société Immobilière Tunisienne

S.A. au capital de 150 000 dinars

MF: 5577L/A/M/000

En vertu du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire daté du 29/09/2023 et enregistré à la recette des finances Av Habib Thameur le 27 novembre 2023, sous le numéro 23704103 Quittance n°M069584, il a été décidé ce qui suit :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 et affectation du résultat dudit exercice.

3. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2022.

4. Approbation des conventions réglementées.

5. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

Dépôt : un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 05/01/2024 sous le n°20241275.

2024400088SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société FRIGOLINE

Société a responsabilité limitée

Au capital de 520.000 dinars

Siège social : El Foukaiaa Akouda, 4022 Sousse

IU RNE N° : 0885876Q

MF : 885876Q/P/M/000

CNSS : 00167213-82

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 02/08/2023 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda - Sousse, le 13/10/2023 sous le n° 23702115 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 20/10/2023, sous le n° 2023170690 qu'il a été décidé :

1/ Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Approbation des états financiers des exercices 2017 et 2018.

3/ Affectation des résultats desdits exercices.

4/ Quitus au gérant pour lesdits exercices.

5/ Renouvellement du mandat du gérant pour trois ans, venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels 2021.

6/ Nomination de monsieur Seifeddine Chebil Mahjoub commissaire aux comptes de la société pour trois ans, venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels 2021.

2024S00063SRLB2

Société FRIGOLINE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 520.000 dinars

Siège social : El Foukaiaa Akouda, 4022 Sousse

IU RNE N° : 0885876Q

MF : 885876Q/P/M/000

CNSS : 00167213-82

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 09/08/2023 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda - Sousse, le 13/10/2023 sous le n° 23702116 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 20/10/2023, sous le n° 2023170702 qu'il a été décidé :

1/ Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Approbation des états financiers des exercices 2019 et 2020.

3/ Affectation des résultats desdits exercices.

4/ Quitus au gérant pour lesdits exercices.

2024S00064SRLB2

Société FRIGOLINE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 520.000 dinars

Siège social : El Foukaiaa Akouda, 4022 Sousse

IU RNE N° : 0885876Q

MF : 885876Q/P/M/000

CNSS : 00167213-82

Il appert des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 16/08/2023 dont PV enregistré à la recette des finances d'Akouda - Sousse, le 13/10/2023 sous le n° 23702117 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 20/10/2023, sous le n° 2023170709 qu'il a été décidé :

1/ Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

3/ Affectation des résultats dudit exercice.

4/ Quitus au gérant pour ledit exercice.

5/ Renouvellement du mandat du gérant pour trois ans, venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels 2024.

6/ Renouvellement du mandat de monsieur Seifeddine Chebil Mahjoub commissaire aux comptes de la société pour trois ans, venant à expiration lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels 2024.

2024S00065SRLB2

HIM FOOD SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social :10.000 Dinars

Mall Of Sousse - BP n° 133 - Kalaa Kebira - 4060 Sousse

I.U : 1645302C

* Suivant un Procès-verbal de la décision collective ordinaire des associés du 20/9/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis REAS le 10/10/2023 sous N°QM008828EN°23804720)

- Les associés décident l'ouverture d'un établissement secondaire au Mall Of Sfax sis au Km 10 - Route de Tunis - Sakiet Ezzit - 3000 Sfax.

* Dont un exemplaire du P.V a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° 1645302C le 16/10/2023 sous dossier N°2023169154.

2024400073SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD

Société à responsabilité limitée

Capital social : 6.000.000 dinars

Siege social : 75, Av. Kheireddine Pacha-Pacha Center-1073 Montplaisir

IU : 015196G

* Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23/11/2023 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 9/1/2024 sous QN°M00383EN°24800120).

- Mr. Luiz Carlos PESSAO a démissionné de ses fonctions en qualité de co-gérant.

* Un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises sous IU N°015196G en date du 15/1/2024 sous dossier N°20243112.

2024400078SRLB2

Dissolution de la Société Soproleg

Sarl au capital 150.000,000 dinars

Siège social : 35, Avenue de la démocratie, El Menzah 5, Ariana

MF : 0935623Z

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28/12/2023 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 29/12/2023, sous N°20243149, quittance N°147370 un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 15/01/2024 sous N°20243149, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à partir du 31/12/2023, et la nomination de M. Salah KHELIFI liquidateur ayant élu domicile au 23, Avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis-Belvédère.

Tout créancier doit présenter ses titres de créances justifiés dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis.

Toute opposition formulée en dehors du délai ci-dessus indiqué ne sera pas retenue.

2024400085SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Clôture de la liquidation de la société Angel Prod and Entertainment

SUARL au capital de 2.000 DT

Siège social : résidence les Pergolas, 2éme étage, Appt 2-3 la Soukra - Ariana

Identifiant unique : 1715639R

En vertu du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 28 Juillet 2023, enregistré à la recette des finances rue de Paradis - Ariana le 31/07/2023 sous le n°23707287, Quittance n°M090427, Il a été décidé ce qui suit :

- D'approuver les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 25/07/2023 après lecture du rapport du liquidateur.

- De donner quitus au liquidateur pour toute sa mission de liquidation.

- De déposer les documents, registres et archives de la société conformément à la Loi.

Ces décisions ont été publiées au bulletin officiel du registre national des entreprises le 11/01/2024, bulletin N°8, numéro d'annonce 20242158.

Le liquidateur informe le public que le produit de la liquidation servira uniquement à payer les frais de clôture de la liquidation. Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de parution du présent avis conformément aux dispositions de l'article 46 du code des Sociétés commerciales.

2024400071SRUB2

LEAR CORPORATION TUNISIA SUARL

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 200.000 Dinars

Siège social : Site II de Menzel Bourguiba du Parc d'Activités Economiques de Bizerte - Lot 52 A-ZAP - 7050 Bizerte

I.U : 1817508W

*Suivant procès-verbal de la décision unilatérale extraordinaire du 5/1/2024 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 11/1/2024 sous QN°M000512EN°24800175)

-L'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à la confection de housses pour les véhicules automobiles

* Un exemplaire a été déposé auprès du registre national des entreprises sous I.U n°1817508W en date du 15/1/2024 sous dossier N° 20243109.

2024400091SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente sous seing privé du fonds de commerce daté le 29/12/2023 à la recette de finances Zaghouan en date de 03/01/2024 sous le N° 24200027, quittance N° 621, madame Hamida Retima a vendu la totalité du fonds de commerce constitué un «Local de Vente Produits de Nettoyage» situé 4 rue Taher Ben Achour Cité El Arayess Zaghouan et ce pour la totalité de ses composantes matériels et morales, et ce pour monsieur Mohamed El Hedi El Bahri.

Toutes recommandations proposées seront faites chez l'acheteur à l'adresse de F.C et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette annonce au JORT faute de quoi seront annulés.

Cette annonce est publiée au quotidien le 05/01/2024.

2024T00018FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 08/01/2024 enregistré à la recette des finances Sidi Hsin le 10/01/2024 sous le n° 24200148 quittance n° M004933 la Société Ethabet de Commerce M.F. n° 1467218P a vendu à Mme Wala Issaoui la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour vente en gros sis à 65 rue 18 janvier Sijoumi 2072.

Les oppositions seront reçues entre les mains du gérant de la société Mr Abderrahmen Thabet à son adresse 65 rue 18 janvier Sijoumi 2072 dans un délai de 20 jours à partir de la date de sa parution au JORT

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 16/01/2024.

2024T00049FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 05/01/2024 légalisé à la municipalité de Douar Hicher le 08/01/2024 enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 08/01/2024 sous le n° 24200050 quittance n° M002441 Mme Zayet Saida a vendu à Mr Bidhiaf Farouk la totalité du fonds de commerce exploité pour tous genre de commerce, sis à la route de Mateur km 6 Douar Hicher 2086 Manouba.

Les oppositions seront déposées chez l'acheteur auprès de sa «Boucherie» sis route de Mateur km 6 Douar Hicher Manouba à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT

Cette annonce a été publiée au journal Essabah du 13/01/2024.

2024T00050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/12/2023 Enregistré à la recette des finances rue Al J azira le 22/12/2023 sous le n° 23203717 quittance n° M074370, la société «Ailes d'Or» SARL identifiant unique B0017237, a cédé à la SARL «Rized» identifiant unique X1394284 la totalité du fonds de commerce du local sis à l'avenue du Sahel, Montfleury, Tunis destiné à la vente de produits de papeterie en gros.

Les oppositions seront adressées au siège social de la SARL « Rized » identifiant unique X1394284 sise à Sounine 7025 Ras Jebel, Bizerte, dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cette notice au JORT

Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk » le 6/1/2024.

2023R02638FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé le 2/1/2024 enregistré à la recette des finances de Djerba le 4/1/2024 sous numéro d'enregistrement 24200100 quittance n° M001658 Monsieur Saleh Ben Ahmed Hmmouda en vertu d'une procuration qui lui est accordé par son fils Monsieur Amine Ben Saleh Ben Ahmed Hmmouda. titulaire de la carte d'identité nationale n°03506625 a vendu à Monsieur Oussama Ben Mohamed kamel Abichou titulaire de la carte d'identité nationale n°08631509 la totalité du fonds de commerce destiné pour exercer l'activité de pizza (Pizzaria et Fast food) exploité dans le local commercial situé à rue sidi Zitouni Houmet Souk Djerba. ce avec tous ses éléments corporels et incorporels pour un prix total de vingt sept mille dinars

(27.000,000 d).

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur dans l'adresse de fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Une copie conforme de contrat de vente a été déposée au domicile choisi par l'acheteur à la même adresse du fonds de commerce mentionnée ci-dessus.

Cet acte de vente a été publié dans le journal « Al-chourouq » le 13/1/2024.

2024R00101FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suite au contrat sous-seing privé daté du 21/12/2023 et enregistré à la recette des finances de Tataouine en date de 22/12/2023, n° d'enregistrement 23204867, quittance n° M084108, Mme BOUKRAYE Intisar titulaire de C.I.N. n° 6517291 ayant pour domicile sis à 78 rue Habib Thameur Tataouine, a cédé la totalité du fonds de commerce exploité dans l'immeuble sis à Chenenni Tataouine Sud sous le nom commercial "Restaurant MABROUK" à la société KHELFA de TOURISME, sarl en cour de constitution, sise à cité Bayech Tataouine Sud, ayant pour représentant légal Mr Mahmoud KHELFA.

Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acquéreur sis à la zone touristique cité Bayech Tataouine sud dans 20 jours.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien « Le Quotidien » du 13/01/2024.

2024R00102FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous singé privé établi le 27/12/2023 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 27/12/2023 sous numéro 22206496 quittance n° M101495 madame Najet Khorcheni titulaire de CIN n°05786069 délivrée le 11/10/2019 demeurant à Médenine son identifiant unique n°16385985 a vendu à monsieur Hedi Khorcheni titulaire de CIN n°03426938 délivrée le 09/07/2007 à Tunis demeurant à Bir Hilma Zaghwen la totalité du fonds de commerce qui s'agit de vente produits divers sise à Trige Tatawine Médenine à un prix de quatre milles huit cent dinars (4800.000 d)

Toute opposition est recevable dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la vente au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur, un extrait de ceci est publié au journal Echorouk du 9/1/2024.

2024R00111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert du contrat de vente par acte sous seing privé en date du 18 décembre 2023, enregistré à la recette des finances le 19/12/2023 numéro d'enregistrement 23203527 Quittance n°M118047 que Madame Jamila Bent Khaled Ben Essadek EL GHANNOUCHI, épouse Khaled EL AGHA, titulaire de la CIN N° 05468099 inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n° 1351958H, élisant domicile à Rue Victor Hugo, n°01, Carthage - Tunis, a vendu à la Société ANIMAL CITY CARE TUNISIA, SARL, au capital de vingt mille (20.000) Dinars, Immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n° 16841200, dont le siège social est sis à n°05, Résidence L'Orizon, Bloc B, Aïn Zaghouan 2046 - La Marsa; et le lieu d'exploitation est sis à Résidence DAVINCI, les Jardins d'El Menzah 2, 2094, le fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels exploité au local sis à n° 27 Avenue Habib Bourguiba, Carthage Birsa, destiné à la vente de meubles et électroménagers en détail.

Les objections seront recevables au siège et entre les mains de l'Acheteur la Société ANIMAL CITY CARE TUNISIA, SARL, sis à n°05, Résidence L'Orizon, Bloc B, Ain Zaghouan 2046 - La Marsa, dans les 20 jours qui suivent la parution de cette publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au quotidien parue le 21/12/2023.

2024R00113FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 25/12/2023, enregistré à la recette des finances de Ras Jebel le 03/01/2024 sous le n° 24200020, quittance n° M000704, Mme Sana Riahi titulaire de la CIN 09934702,demeurant boulevard Zayatine Bouarada Seliana, a cédé à Mr Mohamed Dhaouadi titulaire de la CIN 08114805 demeurant Zouaouine Aousja Bizerte, le fonds de commerce exploité restaurant, Zouaouine Bizerte.

Le présent avis a été publié au journal ECHOUROUK du 11/01/2024.

Toute opposition doit être faite entre les mains Mohamed Dhaouadi demeurant Zouaouine Aousja Bizerte, dans le délai des vingt jours qui suivent la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2024R00117FCCC2

Vente d'un Fonds de Commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 29/12/2023, enregistré à la recette de finance bir el kaassa ben Arous le 03/01/2024, sous le n° 24200006,quittance M000267,

Mme Dridi Wided a vendu à Mr Ben Echaieb Samir tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce de vente de bois situé à l'avenue 20 mars el Mourouj 05 ben Arous. La vente est annoncée le 12/01/2024 dans deux journaux le Quotidien et Achourouk.

Les oppositions seront reçues dans le délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acquéreur sis à la division N°84 el Mourouj 06 Ben Arous.

2024R00119FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte ssp en date du 10/11/2023 enregistré à Monastir le 03/01/2024 Q M000667 N° enreg. 14006098, Mr Imed besbes a vendu à Mr med salem tekaya Le F-C du local sis à R6 Monastir.

Les oppositions seront envoyées à l'adresse du F-C dans les vingt jours qui suivront la publication de cet avis au J.O.R.T.

Le présent avis est paru au journal El Chourouk le 12/01/2023.

2024S00034FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Par acte de vente d'un fonds de commerce en date du 09/01/2024 enregistré à la recette des finances cité Riadh Sousse le 09/01/2024 sous N° 24200072 quittance N°M002321. Mr Ali Ben Salem KAHLAOUI titulaire de la CIN n°02861659 a vendu et cédé à Mr Ibrahim Ben Maamar Ben Hadj WANES titulaire de la CIN n°03964205, la totalité du fonds de commerce du local destiné « Restaurant Tunisien » (MF : 0228014S), avec tous ces éléments corporels et incorporels sis à rue Ali Belhouane n°4 Sousse.

Les oppositions se font au cabinet du maitre Awatef MTIR Avocate à son cabinet sis à rue Nice-Trocadéro Sousse dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux « Echourouk » et « Le Quotidien » du 13/01/2024.

2024S00044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé en date du 28/12/2023, enregistré à la recette des finances 3 septembre Sousse le 03/01/2024 sous le numéro 24200032 quittance n° M 000856 Sana Ganay (CIN 08449946) a vendu à Maryem Hamza (CIN 09266935) tout le fonds de commerce exploité comme Alimentation Générale et Tous commerce Sis Rue Abou Hamed El Gazali Bouhsina Sousse Cette vente sera publiée par l'un des journaux hebdomadaire.

Les oppositions seront accordées pendant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT et ce au domicile du fonds de commerce.

Cet avis est publié au journal Achourouk du 16/01/2024.

2024S00066FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP du 02/01/2024 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo Sousse quittance N°M000578 Enregistrement N° 24200011 Monsieur Mechmech Mohamed Ali titulaire de CIN N° 09281459 demeurant au 2 rue N°112 La Corniche Sousse a cédé la totalité de son fonds de commerce de location de voiture exploité dans le local sis au N° 17 avenue Abdelhamid El Cadhi Corniche Sousse à Monsieur Ajmi Ramzi titulaire de CIN N° 05597463 demeurant à l'avenue Farhat Hached Kalaa Khebira.

Toute opposition doit être formulée au domicile élu du cessionnaire à l'étude de maitre Ghannouchi Yousri avocat prés de la cour de cassation sis au 2 rue Bel Ajouza Le Trocadero 4000 Sousse dans vingt jours à compter de la publication du présent avis, un avis similaire a été publié au quotidien Echourouk le 10/01/2024.

2024S00069FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte soussigné privé et enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 05/01/2024 sous le n°1637MO, quittance 24200053, Mer Sahbi Ben Abdallah Khlifi CIN n° 05575021, a vendu à Mer Kabil Ben Mohamed Drira CIN n°08487668, la totalité du fonds de commerce exploité entant que Café de première catégorie, situé n° 103 avenue Mohamed Karoui Bouhsina Sousse.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de commerce 103 Avenue Mohamed Karoui Bouhsina Sousse.

Cet avis est publié au journal « Le Quotidien » du 18/01/2024.

2024S00070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce le 20/12/2023 enregistré à la recette des finances de Ksour Essef le 03/01/2024 sous N°24200012 quittance n°767, les héritiers du défunt Mohamed ben Mohamed Sedki qui sont :

1) Sa veuve Saida Barboura, titulaire de la CIN n°03909300 et demeurant à 7, Rue Frères Hafouz, Ksour Essef, Mahdia,

2) Son fils Chedli Sedki, titulaire de la CIN n°03804341 et demeurant à 56 avenue Mongi Slim, Ksour Essef, Mahdia,

3) Son fils Adel Sedki, titulaire de la CIN n°03953908 et demeurant à Rue Ibn Sina, Ksour Essef, Mahdia,

4) Son fils Mongi Sedki, titulaire de la CIN n°03943135 et demeurant à 56, avenue Hédi Chaker, Ksour Essef, Mahdia,

5) Son fils Jamel Sedki, titulaire de la CIN n°03926059 et demeurant au ministère de défense Nationale,

6) Sa fille Samira Sedki, épouse Mohamed Dahmani, titulaire de la CIN n°03841206 et demeurant à 52, Rue Mongi Slim, Ksour Essef, Mahdia,

7) Sa fille Zohra Sedki, épouse Hammadi Jbara, titulaire de la CIN n°03841207 et demeurant à 611, Rue 23 Mars, Ksour Essef, Mahdia,

8) Sa fille Dalila Sedki, veuve Salem Younes, titulaire de la CIN n°03890308 et demeurant à Rue 2 Mars, à coté du CNAM, Rawdha, Hiboun, Mahdia,

9) Sa fille Najet Sedki, épouse Hammadi Hélawi, titulaire de la CIN n°03900861 et demeurant à Rue 13 Août, Ksour Essef, Mahdia, ont vendu et cédé à Mr Ramzi Bahri, titulaire de la CIN n°08269380 et demeurant à 109, Rue Ibn Khaldoun, Ksour Essef, Mahdia, la totalité du fonds de commerce du local n° 13 sis à la cité commerciale, place d'indépendance (place 7 novembre avant), Ksour Essef, Mahdia nommé (Boutique Elafrah) destiné à la vente des tissus et vêtements prêts à porter avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local sus-indiqué dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien « Echourouk » le 16/01/2024.

2024S00071FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré àç la recette des finances de Kairouan le 03/01/2024 sous le N° M001333 enregistré sous le N°24200047 Monsieur Jamel Eddine Jeday CIN N°02020187 a vendu à Monsieur Abdelbaset Bahrouni la totalité du Fonds de Commerce destiné au commerce des produits divers sis à l'Av. Beit El Hekma Appartement Monsieur Mohamed Gmeri Mansourah Kairouan.

Cette annonce est publiée au journal «Echourouk » le 10/01/2024.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne chez maitre Mohamed Laabidi sis à la rue Soukaina Beint El Houssine Kairouan.

2024S00072FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 10/01/2024, enregistré à la recette des finances de cité Riadh Sousse sous le n° M004017, quittance n° 24200111 en date du 12/01/2024, il résulte que Hichem ben abd elmajid bensalah a cédé à Oussama ben jomoa youssfi titulaire de la CIN n° 11926165 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels consistant en la vente des vêtements déjà portés sis rue Nil cité Riadh sousse immeuble nassim.

Toutes oppositions éventuelles doivent être présentées dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion de cet article au Journal Officiel de la République Tunisienne au lieu sus indiqué où le fonds est exploité.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien du 18/01/2024.

2024S00074FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 03/01/2024, enregistré à la recette des finances Chihyya le 04/01/2024, sous le numéro 24200020, quittance n° M000965, rédigé par Maître Hatem Feriani, Lasaad Mahdaoui, non immatriculé au registre national des entreprises, titulaire de la cin n° 13451759, a vendu à Mohamed Mahdaoui non immatriculé au registre national des entreprises, la moitié du fonds de commerce destiné à la vente des fruits secs; situé à Route Teniour, km 5.5 avenue Habib Bourguiba, Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette vente au JORT.

La publication de la vente a été effectuée sur le quotidien Echourouk du 13/01/2024.

2024X00064FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 18/12/2023 enregistré à la recette des finances Ariana le 22/12/2023 sous le n°23212890 quittance n°141551 la Sté Magasin Du SUD représentée par son représentant légal, son identifiant unique 1184709H, sise à Sfax a vendu à STE FURNOVA BY HARMONY représentée par son représentant légal, son identifiant unique 1847402C sise à Sfax la totalité du fonds de commerce exploité au Commerce du meubles et Ameublement en détail sis à avenue Ftouma Bourguiba n°51 Sidi Fraj Sokra Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à la date de l'insertion de cette

vente au Journal Officiel de la République Tunisienne au bureau de l'avocat Maitre Lotfi Maazoun sis à rue Enassria immeuble TEJ bloc B 5éme étage bureau 4 Sfax El Jadida.

Cette vente a fait l'objet de la publication au journal quotidien «ESSABEH» sous le n° 23847 en date du 07/01/2024.

2024X00065FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 25/12/2023 et le 02/01/2024 enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 05/01/2024 sous le n°24200069 quittance M002427, Mme Olfa Frikha, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba n°503 Gremda Sfax, a cédé à la Société Union Générale des Assurances, dont le siège social est sis à la Résidence Nour City bloc A Centre urbain nord Tunis, la totalité du fonds de commerce sis à Merkez Sahnoun route de Gremda km 7 Sfax exploité comme agence d'assurance.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse au local objet de la cession dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah le 17/01/2024.

2024X00069FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de donation établi par Mr Imed hammemi et Mr taher Aouidet enregistré à la recette des finances de Gabés le 28/12/2023, quittance d'impôt n° M081064, enregistrement n°2596955, Mr Kamel Chaouech a donné le fonds de commerce destiné à la vente des épices, d'encens et des herbes naturelles sous le nom «Herboristerie d'Orient » situé rue Omar Guefrech Jarah Gabés à son fils Abdessalem Chaouech.

Les oppositions auront lieu chez le donataire à l'adresse de fonds de commerce sus-indiqué durant 20 jours qui suivent la publication de cet avis au J.0.R.T.

Cet article est publié au journal Echourouk en date du 16/01/2024.

2024X00070FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, en date du 04/01/2024, enregistré à la Recette des Finances de La Marsa le 04/01/2024 (quittance n°2193, enregistrement n°24200076) Mr Mohamed Hédi Ben Farhat Lamiri Titulaire de la CIN N°00306726 demeurant à 11 Rue Mechmech Jbel Khaoui Marsa Gharbia Tunis, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au marché Municipal La Marsa, destiné au commerce de ventes des Poissons à Mr Nader Ben Hassine Ben Mehrez Titulaire de la CIN N° 05446260 demeurant à Rue El Kamar Borj El Houki cité Ennasr La Marsa.

Toutes les oppositions justifiées doivent être faites auprès de Maître Riadh SOUID, demeurant à 81 Rue 4850 Sidi Hssine Sijoumi et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet Avis est Publié au Journal Chourouk le 15/04/2024.

2024400076FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 13/12/2023 enregistré à la recette de finance Charguia le 13/12/2023, quittance n° M125096, enregistrement n°23210038 Monsieur AGERBI OMAR titulaire de c.i.n n°11967559 a vendu à Monsieur KEFI LAMJED titulaire de c.i.n n° 04795814 la totalité du fonds de commerce qui consiste en un local destiné à tout commerce sis au rue 8419 n°9 cité El Khadhra Tunis.

Les oppositions sur le prix pourront être présentées chez maître SOUISSI NABIL à son adresse sis à rue HEDI SAIIDI n°14 appartement H 3 éme étage Ariana dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien Du 24/12/2023.

2024400082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé signé le 11/12/2023 et enregistré le 15/12/2023 à la recette des finances de La Marsa sous le n°23207822, quittance n° 144418, Mme Linda Ouni CIN n°05477101 a vendu à Mr Ali Ouni CIN n° 05485124 la totalité du fonds de commerce sis au 4 rue Mohamed Idriss Gammarth, destiné à tous commerce.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'acheteur au local commercial sis 4 rue Mohamed Idriss Gammarth et ce dans un délai de 20 jours de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au quotidien Essabah le 17/01/2024.

2024400087FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 06/12/2023 et enregistré à la recette des finances de Djerba la même date sous numéro 23207408, quittance n°M103708, Monsieur Hosni Tabakh titulaire de la carte

d'identité nationale n°05734361 délivrée le 02/04/2019 a vendu à Monsieur Mohamed Akarmi titulaire de la carte d'identité nationale n°05915408 délivrée le 15/02/2016, la totalité de fonds de commerce exploité à la «vente des fruits secs» sise à Rue Bachir Souad Houmet Souk Jerba.

Toute opposition est recevable dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la vente au Journal Officiel de la République Tunisienne chez Maitre Khalil Dhahir demeurant à Rue Sidi Abess, 1er étage bureau n°2 Houmet Souk Djerba. Un extrait de ceci est publié au journal Assabah sous n°23828 en date du 16/12/2023.

2024400089FCCC2

Location gérance libre

Renouvellement de location d'un fonds de commerce En gérance libre

Suivant acte sous seing privé en date du 20/12/2023, enregistré à la recette des finances Carthage le 05/01/2024 sous le numéro 24300061 quittance n° : M002686, Mr Abdel Magid Ben Romdan a renouvelé la location du fonds de commerce en Gérance libre à Mr Hfayed Ben Mansour, tout le fonds de commerce destiné comme Boulangerie sis au local Rue Charles De gaulle - précédemment - Rue de Martyr Rabeh Elawadi - Actullement - Elbahar Elazrek 2087 La Marsa Tunis avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée de quatre ans renouvelables allant du 01/04/2024 au 31/03/2028 .

Lequel avis a été publié dans le quotidien Essahafa du 16/01/2024 page 19.

2024T00047FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Cité Riadh Sousse le 07-04-2023 sous le n°25600, quittance n°23301043 Mr Mohamed Zaag titulaire de la CIN N° 04038343 a loué à Mme Habiba Gouider titulaire de la CIN N° 08664725 la totalité du fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels, destiné au lavage de voiture et vidange et du commerce d'huile pour auto et réparation et vente des pneus pour auto, situé à Zaouit route Cité Ezzouhour Sousse, pour une année du 01/03/2023 au 29/02/2024 renouvelable par tacite reconduction et pour la même période.

Cet avis est publié au journal le quotidien du 09/01/2024.

2024S00046FCCC3

Gérance libre

Suivant acte ssp en date du 4/1/2024 enregistré le 15/01/2024 à la recette des finances Victor Hugo Sousse Quittance N°M003983 Enregistrement N°24300177, Monsieur Sami Mohamed BOURAOUI CIN 09277024 loue pour une durée de dix ans à Mme Chahrazed Gara CIN 08393986 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et morals sis à Rue les orangers Immeuble EL-Omrane, Khzema Est Sousse à titre de "Gérance libre" ; ayant comme activité Café- Resto RC A09255652016. MF 1484153M publié au journal quotidien «Echourouk» du 18/1/2024.

Les oppositions concernant la location seront adressées à l'Etude Maître Troudi Mohamed Habib, CIN n°02039226, Rue Ibn Jazzar, Immeuble les Arcades, 1er étage, N°8, Sousse.

2024S00073FCCC3

Gérance libre

Suivant un contrat daté le 12/12/2023 et enregistré à la recette des finances rue GHANDI le 03/01/2024 sous le n°24300037, quittance n° M000603, Mr Soufiene Ben Habib Ben Amor LAMAIRI, titulaire de CIN n°06555695 du 18/07/2005, a loué un fonds de commerce, pour tout commerce à la société «JERUSALEM SWEETS» société en cours de constitution et représenté par Marouen Ben Mohamed Elhedi Lamairi titulaire de CIN n°06511224 du 21/09/2021, sis à 27 avenue HABIB BOURGUIBA-Tunis.

Toutes les oppositions doivent être adressées à l'adresse 27 avenue HABIB BOURGUIBA-Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT.

cet avis a été publié au journal Echourouk le 13/01/2024.

2024400048FCCC3

Location gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 01/11/2023, enregistré à la recette des finances La Marsa le 27/11/2023, sous le n°23307349, quittance n°M137685, Mr. Mohamed Ben Mabrouk Zaghdoudi, CIN n°02527840, a loué à Mr. Hamza Ben Salah MAATALLAH, CIN n°05488429, la totalité du fonds de commerce sis à 01 Imm. Ben Arfa La Marsa comme restaurant fast food, pour la période du 01/11/2023 au 31/10/2028.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 22 décembre 2023.

2024400081FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat rédigé par Maitre Hassan Badr, avocat à la cour de cassation et identifié par sa signature le 05 décembre 2023 et enregistré le 14 décembre 2023 au bureau des impôts de la rue d'Autriche à Tunis sous le numéro M089218, Monsieur Zouhair Ben Béchir Essaid, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00779115 datée du 29 août 2023 et ce, par procuration de Monsieur Ridha Ben Ali Ben Ammar El Jemili, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 00201085 délivrée à Tunis le 01 novembre 2020 et en vertu de la procuration spéciale identifiée par sa signature à la municipalité de Ouardia le 17 novembre 2023, a loué la totalité du fonds de commerce situé au numéro 9 de la rue al Qoods à El Belvédère Tunis consistant en un café restaurant à Monsieur Abdelrahman Ben Samir Ben Abdelrahman El Mahiri et ce, pour l'exploiter pendant une durée d'un an renouvelable à partir du 10 décembre 2023 .

Avis publié aux journaux « Alchourouk et Le Temps » le 12/01/2024.

2024400092FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

* La dénomination de l'association : « Association des anciens de l'Espérance Sportive de Zarzis ».

* Objet de l'association : Social et Loisir.

* Siège : Place de la liberté, 4170, Zarzis.

* Objectifs :

- Assurer les relations entre les anciens de l'Espérance Sportive de Zarzis.

- L'organisation des activités culturelles et des activités de loisirs au profit des anciens de l'Espérance Sportive de Zarzis.

- Réseautage avec des associations similaires.

- Les Membres :

* Président : Lotfi Larayedh.

* Secrétaire général : Mohamed Mcharek

* Trésorier : Taoufik Bouzoumita

* Membres :

- Ilyes smaali

- Lasaad Sghaier

2024T00052APSF1

Constitution du syndic de copropriété « Marsa Mall »

Adresse : Route de la Marsa, Sidi Daoud, 2064, La Marsa.

Selon le PV de l'assemblée générale constitutive du syndic des propriétaires de La Marsa Mall tenue le 29 Août 2023 et enregistré à la recette des finances de La Marsa le 15 Septembre 2023 quittance n° 111195 sous le n° 23705766, et suite à l'autorisation de la commune de La Marsa en date du 10 Janvier 2024, il a été décidé La constitution du syndic des propriétaires de « Marsa Mall » et la nomination de :

Mr Yassine Ben Gamra : Président

Mr Nabil Makni : Trésorier

Mr Mazen Alzughaier : Membre

2024R00120APSF1

Homologation de résolutions

ASSOCIATIONS PARTIS SYNDICATS ET SYNDICS

Procès verbal de l'assemblée générale.

Syndicat de copropriétaires.

Immeuble Flamingo.

Rue du Lac Victoria les berges du Lac 1053.

En vertu de l'assemblée générale qui s'est réunie le dimanche 24 Avril 2022, enregistrée à la recette des finances Lac Tunis le 26/05/2022, sous le N°22804060, quittance N°M061014, il a élu le syndic des propriétaires comme suit :

- Mme Hajer Helali : Présidente.

- Mr Mohamed Sfen : Sécrétaire général.

- Mr Zied chniti : Trésorier.

2024400094APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Ventes aux enchères publiques

La Partie Poursuivante: Banque Nationale Agricole, SA représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nuira, R.C : B142431996 Tunis.

La Partie Saisie :

- Société Imen Robb - SA - RC B2357742007 dont le siège est à la zone industrielle route de Touzeur Kébili.

- MME Zazia Bent Ali Ben Mohamed Lahmer C.I.N n°00131525 demeurant au 41 rue 10960 El Mourouj II Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000.

Propriété Saisie : c'est le titre foncier N°59312 Ben Arous dénommé "Zézia" située à Mourouj II N°41 à Rue Abou El Hassen Ibn Saida lot N°1669. C'est une villa habitation 238 m2 qui se compose :

- R ch de 105m2 avec escalier en face 1 couloir - salle de séjour - salle à manger - cuisine - des toilettes

L'autre étage de 105 m2 avec véranda - salle de séjour et 3 chambres, S de bain et une autre chambre sur terrasse de 28 m2 - le garage est de 25 m2 avec des toilettes de 16 m2.

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé 605.500,000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : 15/02/2024 à partir de 9H.00 du matin au Tribunal de Première Instance de Ben Arous.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2024T00046VEPA1

Vente aux enchères publiques

Le lundi 26 février 2024 à partir de 9h du matin. Il sera procédé à la vente aux enchères publiques devant la chambre des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Gafsa.

Poursuivant : Faicel ben Brahim DALY - commerçant demeurant route de Tozeur Gafsa C.I.N 03117915

Partie saisie : Les héritiers de Ahmed ben Hachmi Hamed ;

- Sa veuve Raja ben Moktar Azouz et ses fils : Riad et Nihad et Faten, demeurant cité des Jeunes à Gafsa.

Avocat poursuivant : Maitre Mohamed Faouzi DALY, MF 138010K/A/P000, demeurant 182 rue Kilani Metoui Gafsa.

Immeuble mis en vente : Immeuble « Essaâda » objet du titre foncier N° 3998 Gafsa sise cité des Jeunes Gafsa au coin des deux rues.

Mise à prix : A été fixée à 652.550,000 dinars.

IL est possible de visiter l'immeuble saisi tous les jours également, il est possible de consulter le cahier des charges et du rapport d'expertise au greffe du tribunal et à l'étude de l'avocat poursuivant.

2024R00118VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques.

Il sera procédé le Lundi 19/02/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de l'Ariana, à la vente du bien immeuble ci -après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque Internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70 - 72, Avenue Habib Bourguiba, Immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le N° B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maitre Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette-Sousse.

Débiteur saisi : Madame Rahma Bent Chedhly Jabeur, commerçante sous le nom «Sans Cesse», MF : 1043452T, demeurante à N° 103 Rue Mohamed Hédi AMRI Cité Erriadh - Sousse.

(en sa qualité d'emprunteur).

Caution réelle et hypothécaire : Madame Bahia Bent Mohsen Ben Abdallah, demeurante à Immeuble 28, 3ème étage, appartement N°1 - Manouba, C I N n°07322014.

Avocat poursuivant : Maitre Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité des parts indivises soit 919 parts dans le TF 33476 Ariana, relatif à la propriété dénommée « Montéleone 1», d'une superficie totale de 15512 m2, situé à Mnihla jardins d'Elmenzah.

Il s'agit selon l'expertise d'un terrain rectangulaire nu accessible depuis le centre ville Ariana à travers la route de ceinture X20 jusqu'au rond-point X20-N31, puis à travers la route N31 direction MNIHLA par rue les romains durant 3 km et demi puis à gauche où se situe le terrain à «Rous Hraieg» considéré comme une zone nouvelle et demandée pour sa proximité de Mnihla, cité Ennasr ou sont édifiées des villas luxueuse et d'autres en cours de construction.

Mise à prix : Trois cent soixante sept milles six cent dinars (367.600,000 DT).

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance d'Ariana situé à Ariana ou l'avocat poursuivant .Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S00068VEPA1

Adjudication aux Enchères Publiques

Sur Saisie Immobilière

Cabinet Maitre Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 12/02/2024 à 9h du matin à la

salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tataouine.

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ére instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé au 9 rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla 1ère étage n° 13 - 3000 Sfax.

Partie saisie : Hayet Makibli demeurant à rue Hedi Kawech n°7 Tataouine.

Avocat poursuivant : Maitre Amir Mahersi avocat à Sfax, route de Tenyour km 6 cité Ennozha avenue Farhat Hached Chihiya 3041 Sfax.

Propriété à vendre : la totalité de la propriété située à la zone touristique de la ville de Tataouine cité Bayech Errsifa sur la route n° 207 pavée Chnenni Tataouine kl 48 prés de musée mémoire de la terre et restaurant Elmabrouk et hôtel Sango. Elle constitue un terrain nu pour construction d'une superficie totale de 4258.80 m2 inclue dans le plan de développement urbain clôturé en briques de la part du nord et de l'ouest en hauteur de 2.80 mètres avec une porte principale en largeur de 8 mètres de la part du nord et de la même hauteur de la clôture; et une porte en largeur de 1.20 mètres et en longueur de 2.20 mètres. Entre la clôture et la route se trouve une chambre de concierge d'une largeur de 4 mètres et d'une longueur de 4.90 mètres et d'une superficie totale de 19.60 m2.

La propriété est bornée au sud par une montagne et un courant d'eau en longueur de 36.40 mètres ; à l'est par la résidence de Ahmed Meddeb en longueur de 117 mètres; au nord par la route pavée n° 207 Chnenni Tataouine en longueur de 36.40 mètres; à l'ouest un terrain nu sur la propriété de Mohamed Gaja en longueur de 117 mètres.

Mise à prix : est fixé trois cents trente huit milles huit cents vingt dinars (338.820,000 D) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de La propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif. Pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Tataouine où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. : Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par intermédiaire d'un avocat. La licence du gouverneur est obligatoire pour les étrangers.

2024X00072VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh

Avocat à la cour de cassation

MF: 510047/E/A/P/000

23, rue d'Egypte Lafayette Tunis

Tel : 71.282.575

Fax : 71.282.315

Poursuivant : SOCIETE TUNISIENNE DE BANK représentée par son Président Directeur Général - S.A - R.C : 182331996B au Tribunal de Première Instance de Tunis - dont son siège social sis à Rue Hédi Nouira Tunis.

Parties saisies :

1 - Société AYARI FRERES représentée par son représentant légal – SARL - R.C : B03121932013 - M.F : 1302405E - (en sa qualité de débiteur principal) Demeurant : 68 Rue 1419 Cité 18 Janvier Cité Ettadhamen Ariana.

2- Ammar Ibn EZZAHI ELAYARI - Gérant d'une société - CIN 00657207 (en sa qualité de caution personnelle et réelle) - Demeurant : 4 Rue Ali Tantaoui Cité 18 Janvier Cité Ettadhamen Ariana.

Avocat poursuivant : Maitre Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble Saisi : il s'agit de L'Immeuble dénommé "Essaada" objet du titre foncier n° 73870 Ariana sis Cité 18 Janvier Ettadhamen, au tournant de la rue Abdelmohsen El Kadhem, derrière l'hôpital Ettadhamen, Douar Hicher, Gouvernorat de l'Ariana. Sa superficie est de 298 mètres carrés, et destiné comme dépôt de présentation et de vente de matériaux de construction, pour le compte de la société El Ayari et ses fils.

Cet immeuble est entouré d'une clôture et est entièrement nu, destiné comme dépôt de présentation et de vente de matériaux de construction. Il a une porte à double battant en fer, et à l'intérieur sur la gauche, il y a un bureau dédié à l'accueil des clients. A l'intérieur du dépôt se trouve un engin de transport de type chariot.

Le dépôt de matériaux de construction se trouve sur l'immeuble objet du titre foncier n° 73870 Ariana, et derrière celui-ci se trouve la maison du garant et de sa famille. Comme l'immeuble s'ouvre directement sur la route publique, avec un flux de circulation, cela lui permet d'être utilisé à des fins multiples, ce qui signifie qu'il peut être exploité à des fins commerciales tel qu'actuellement en vigueur, ou être utilisé pour une double affectation, c'est-à-dire une activité commerciale et habitation.

Mise à prix : Deux cents soixante cinq milles neuf cents Dinars (265.900,000 dinars)

Date et lieu de la vente : Lundi le 19 février 2024 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de l'Ariana.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe de Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maitre Ines Fakhfahk.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2024400074VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Ines Fakhfakh

Avocat à la cour de cassation

MF: 510047/E/A/P/000

23, rue d'Egypte Lafayette Tunis

Tel : 71.282.575

Fax : 71.282.315

Poursuivant : SOCIETE TUNISIENNE DE BANK représentée par son Président Directeur Général - S.A - R.C : 182331996B au Tribunal de Première Instance de Tunis - dont son siège social sis au Rue Hédi Nouira Tunis.

Parties saisies :

1 - Société AYARI FRERES représentée par son représentant légal – SARL - R.C : B03121932013 - M.F : 1302405E - (en sa qualité de débiteur principal) Demeurant : 68 Rue 1419 Cité 18 Janvier Cité Ettadhamen Ariana.

2- Ammar Ibn EZZAHI ELAYARI - Gérant d'une société - CIN 00657207 (en sa qualité de caution personnelle et réelle) – Demeurant : 4 Rue Ali Tantaoui Cité 18 Janvier Cité Ettadhamen Ariana.

Avocat poursuivant : Maitre Ines Fakhfakh - Avocat à la cour de cassation 23 rue d'Egypte Lafayette Tunis.

Immeuble Saisi : il s'agit de l'immeuble dénommé "Dar Essaada" objet du titre foncier n°57697 Ariana sis Cité 18 Janvier Ettadhamen, au tournant de la rue Abdelmohsen El Kadhem, derrière l'hôpital Ettadhamen, Douar Hicher, Gouvernorat de l'Ariana. Sa superficie est de 402 mètres carrés. Sur cette propriété, il ya un logement composé d'un rez-de-chaussée comprenant 03 chambres, un salon, une salle de bain avec toilette et une cuisine, et au-dessus de ce rez-de-chaussée, un premier étage comprenant les mêmes composantes : 03 chambres, un salon, une salle de bain avec toilette et une cuisine.

L'accès aux deux logements se fait par l'entrée principale réservée à un dépôt de matériaux de construction. L'Immeuble est situé dans une zone d'habitation à forte densité, à proximité d'un établissement de santé, en plus de son association avec un autre Immeuble sur lequel il y a une activité commerciale.

Mise à prix : Cinq cents vingt neuf milles cent cinquante Dinars (529.150,000 dinars).

Date et lieu de la vente : Lundi le 19 février 2024 à partir de neuf heures devant la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de l'Ariana.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine.

Consultation du cahier des charges : Au greffe de Tribunal indiqué ou au Cabinet de Maitre Ines Fakhfahk.

La participation à l'adjudication doit être par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers de la mise à prix, ou par la présentation d'un chèque certifié du même montant.

Les étrangers doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2024400075VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex société générale de recouvrement de créances après que sa dénomination sociale ait été modifiée selon le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 12/09/2019. enregistrée auprès de la recette des Finances, cité Al-Mahrajen Tunis le 12/10/2019, qui a été publiée conformément à la loi), SA représentée par son directeur général demeurant à son siège sis 67 rue Alain Savary cité jardins 2 immeuble B inscrite au RC à Tunis sous le n° B117372002 et au RNE sous l'identifiant unique G0788628.

Partie saisie :

- Al-Hadi bin Al-Habib bin Belkacem Bani ayant la carte d'identité nationale n°01789375, propriétaire d'un restaurant et résident à la rue de la Liberté à Korba, en tant qu'hypothéquant et condamné.

- Ines bint Al-Hadi bin Al-Habib Bani ayant la carte d'identité nationale n° 06402172, sa profession est esthéticienne, en qualité de tiers détenteur d'une partie de la propriété hypothéquée et elle habite rue de la Liberté à Korba.

L'Avocat poursuivant : Maître AISSAOUI Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence Le Printemps Bloc B RDC Ariana 2080.

Propriété saisie : Toutes les parts indivises appartenant à la partie saisie dans la propriété dénommée «Ihab».

Objet du titre foncier n° 545984, Nabeul, sis Avenue Ghandi, Cheikhat de Korba délégation et gouvernorat de Nabeul, estimés à 458/458 parts, à savoir 398/458 parts pour Al-Hadi bin Al-Habib bin Belkacem Bani, ce qui équivaut à 398 mètres carrés et 60/458 parts pour Ines bent Al-Hadi bent Al-Habib Bani ce qui équivaut à 60 mètres carrés. L'ensemble de la propriété est représenté dans un terrain au plan d'aménagement urbain, d'une superficie de 458 mètres carrés, entouré de luxueux bâtiments rectangulaires clôturé. Ouvrant au nord sur laquelle sont construits un logement résidentiel, un entrepôt et un studio sur 2 niveaux.

L'ensemble de la propriété est délimité au nord par une route de 8 mètres de large (avenue Gandhi), au sud la propriété de Fakhr al-Din Shaaban, à l'est, propriété d'Asiya Khalil, et à l'ouest, propriété d'Al-Dahmani Bani.

Il comprend une partie bâtie d'une superficie totale de 323 m2, une véranda d'une superficie de 35 m2, un jardin arrière de 70 m2 et une cour nue de 30 m2 Il contient un entrepôt du côté ouest, d'une superficie de 25 mètres carrés. On y accède depuis la rue principale (Avenue Gandhi). Il a une grande porte en aluminium, son sol est pavé de parquet, les murs extérieurs sont en brique double, et l'intérieur est en brique de 15 cm d'épaisseur. Les colonnes sont en béton armé avec peinture à l'eau. Son toit en Staff en plâtre exploité par le nommé Wassim Al-Baghdadi sous le bail de Al-Hadi Bani avec un contrat. Il y a aussi un studio du côté est, d'une superficie de 25 mètres carrés, utilisé comme studio de photographie sur deux étages. Son sol est pavé de parquet. Les murs extérieurs sont en double brique et l'intérieur est en brique de 15 cm d'épaisseur.

Les colonnes sont en béton armé, peinture à l'eau. Son plafond est équipé de staff en plâtre. Un rez-de-chaussée composé d'un bureau et d'une salle de bain des escaliers en marbre mènent au premier étage, qui est une salle de photographie. Sur son mur extérieur, où se trouve l'entrée principale, il y a un panneau qui dit (Amen Allah Photography).

On accède à cet entrepôt depuis la rue principale (avenue Gandhi) par une grande porte en aluminium. Il y a aussi une fenêtre en aluminium. Exploité par Aman Allah Salem, dans le cadre d'un contrat de location certain. Au milieu de l'entrepôt et du studio se trouve un immeuble résidentiel d'une superficie de 273 mètres carrés, qui est utilisé par Al-Hadi Bani La porte principale est en fer. A l'entrée y a une véranda d'une superficie de 35 mètres carrés. Son sol est en carrelage. On y trouve des escaliers qui mènent à un hall de réception carrelé. Son plafond est en staff en plâtre. La menuiserie est réalisée en bois.

L'équipement sanitaire, ferreux et électrique est de type économique et la peinture à l'eau. Il a des solives et des colonnes en béton armé. Les murs extérieurs sont en briques doubles et les intérieurs sont en briques de 15 cm d'épaisseur. Il est entouré de 04 chambres à coucher en carrelage leurs plafonds en béton armé, et d'une SDB, suivie de WC, suivie d'un cellier, d'une cuisine équipée d'armoires murales, le bloc sanitaire et les murs en faïence. Il a une porte qui s'ouvre sur un jardin arrière de 70 mètres carrés, et une porte qui mène à une cour nu d'une superficie de 30 mètres carrés, avec des escaliers menant au toit du bâtiment.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à (601.125,160 DT) Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de L'adjudication :

Le 19/02/2024 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2024400086VEPA1

Avis aux créanciers

Cession de la société Tunisie EVIERS «CUCCINA»

Société Anonyme

Identifiant unique : 859644B

Appel d'offres pour la cession de la société Tunisie EVIERS «CUCCINA »

Suite au Procès-verbal du tribunal de première Instance de Zaghouan du 04 Janvier 2024 relatifs à l'affaire n° 27 concernant la société Tunisie Eviers «CUCCINA» sis à Zone Industrielle Jbel OUEST 1111 Zaghouan, le Contrôleur d'exécution annonce la cession de la Société Tunisie Eviers «CUCCINA» au tiers.

Tout intéressé par le présent appel d'offre est invité à retirer le cahier des charges du bureau de contrôleur d'exécution sis à l'immeuble n°02, 2éme étage route Mjez El Beb cité Bougatfa 2 Sidi Hcine Tunis contre le paiement de la somme de 200 Dinars.

Les offres doivent être adressées avec le cahier des charges et les documents y afférent sous pli fermé et ce au plus tard dans 90 jours à compter de la date de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Pour plus de renseignement, contactez le bureau de l'administrateur judiciaire au 71559671.

2024R00109VEPA2

Avis aux créanciers

Le syndic de faillite de la société régionale des industries laitières SORIL, maitre Lassaad Essid annonce le dépôt du tableau des créanciers au greffe de tribunal de première instance de Médenine, et aux créanciers d'exprimer leurs oppositions dans un délai de dix jours à compter de la date d'émission de cette annonce selon l'article 534 du Code de commerce.

2024R00112VEPA2

Vente de la Société « EXCEL FISH comme unité économique constitué des bâtiments » - SA

Capital social : 8.450.000 dt

Siège social : rue Mohamed 5 port de Sousse.

IU/ : 1179546YNM/000

En vertu de la décision judiciaire rendue par le de tribunal de première instance de Sousse le 25/12/2023 dossier sous le n° 90, il a été décidé :

La vente de la société « EXCEL FISH comme unité économique constitué des bâtiments » d'un montant de 245.828.074 dinars.

Tout personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis au rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3éme étage ,bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention « à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 2 février 2023 ou directement au bureau de Mr le syndic au plus tard à 12 heure.

Pour plus de renseignent, contacter le numéro au suivant : 73214511.

2024R00121VEPA2

Vente « des parts indivises du titre foncier n°104733 »

En vertu de la décision judiciaire rendu par le tribunal de première instance de Sousse le 25/12/2023 dossier sous le n°104, il a été décidé :

La vente «des parts indivis de HAFED HMAID en faillite du titre foncier n°104733 au prix de 109.296.000 dt» sis à rue 3 aout Sousse.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3éme étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention « à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 02 février 2024 ou directement au bureau de Mr le syndic à 13 heure.

Pour plus de renseignent, contacter le numéro au suivant :73214511

2024R00122VEPA2

Vente « des parts indivises du titre foncier n°128271-128270-128269 »

En vertu de la décision judiciaire rendue par le tribunal de première instance de Sousse le 16/10/2023 dossier sous le n°91, il a été décidé :

La vente « des parts indivises de HAFED HMAID en faillite du titre foncier n°128269 au prix de 39435.181 dt et du titre foncier n°128270 au prix de 35.027,866 dt, titre foncier n°128271 au prix de 16.970,682dt » sis à rue Ernest conseil Sousse.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à rue Ibn Jazar immeuble Avicenne 3éme étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention « à ne pas ouvrir» de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 2 février 2024 ou directement au bureau de au nom de Mr le syndic à 17 heure.

Pour plus de renseignent, contacter le numéro au suivant : 73214511.

2024R00123VEPA2

Vente « des parts indivises du titre foncier n°135646 »

En vertu de la décision judiciaire rendu par le tribunal de première instance de Sousse le 25/12/2023 dossier sous le n° 92, il a été décidé :

La vente « des parts indivises de HAFED HMAID en faillite du titre foncier n°135646» sis à la médina de Sousse rue sidi omar zahfran. Le prix a été fixé de 89.116,749 dt.

Tout personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite sis à rue Ibn Jazar immeuble avicenne 3éme étage, bureau n°302 Sousse contre le paiement de la somme de cent dinars (100 dinars).

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé avec mention « à ne pas ouvrir» au nom de Mr le syndic de faillite et soit par voie postale et ce au plus tard le 2 février 2024 ou directement au bureau au nom de Mr le syndic à 13 heure.

Pour plus de renseignent, contacter le numéro au suivant : 73214511.

2024R00124VEPA2

Avis aux créanciers

Décision du règlement judiciaire n°28720

Société Polytech

UI : 1124559F

Siège social : el ghourabi 4017 Hammam Sousse-Sousse

Suivant décision du tribunal de première instance de Sousse 2 le 29 novembre 2023 concernant la société Polytech, il a été décidé ce qui suit :

- La cession de l'entreprise sous forme de location gérance. Le montant de loyer est fixé à 5.500,000 dinars pour une période de 5 ans.

- La nomination de Mr Hatem Nasri en tant qu'administrateur judiciaire pour établir le cahier des charges sous contrôle du juge commissaire Md Emna abdenather.

2024R00125VEPA2

Avis aux créanciers

Changement du syndic de faillite

Dossier n°2877

Société « frech fish » S.A

Suivant décision du tribunal de première instance de sousse le 11 décombre 2023, il a été décidé le changement de syndic de faillite Mr Ismail Sbai et la nomination du syndic de faillite Mr Hatem Nasri. La transmission du dossier au Mr juge commissaire pour la poursuite des procédures de suivi du dossier n°2880 sté EXCEL FISH selon la réglementation en vigueur.

2024R00126VEPA2

Règlement judiciaire

Sté BELHAJ YOUNES FRERES

Siège social : Route Kairouan 1140 El Fahs Zaghouan

IU : 1150464X

En application des articles 417 et 433 du code de commerce, monsieur le président du tribunal de première instance de ZAGHOUAN, en vertu sa décision n°37 en date du 12/07/2023, ordonné :

1. L'ouverture de la procédure de règlement judiciaire au profit de la STE BELHAJ YOUNES FRERES.

1. La désignation de Mme Faida Kamoun Juge commissaire.

3. La désignation de M. Lotfi Khelifi en tant qu'Administrateur judiciaire chargé de procéder à l'inventaire des biens de la société, l'arrêté de l'état détaillé des créances, la proposition d'un plan de redressement avec fixation de la date de cessation de paiement

4. La suspension des actes d'exécution visant le recouvrement des créances antérieures à la période d'observation ou la récupération de meubles ou immeubles en raison du non-paiement d'une créance.

5. La suspension du cours des intérêts, dommages et intérêts moratoires et les délais de déchéance au cours de la même période sans dépasser neuf mois.

En application de l'article 445 du code de commerce, les créanciers de la Société STE BELHAJ YOUNES FRERES sont invités à inscrire leurs créances appuyées de leurs justificatifs entre les mains de l'administrateur judiciaire M. Lotfi Khelifi à son étude sis au 23, avenue des Etats-Unis d'Amérique 3ème étage Tunis-Belvédère 1002 tel : 71.842.870 et ce, dans un délai de 30 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2024400072VEPA2

Appel d'offres pour la cession de la société MARBRERIE DU LAC

Sise à la zone industrielle de Djebel el Ouest

I.U : 1116452X

En exécution de la décision rendue par la chambre du conseil auprès du tribunal de 1ère instance de Zaghouan en date du 04/01/2024 dans l'affaire N° 30, Le commissaire à l'exécution Mr. SLAH GUEDOUAR lance un appel d'offres pour céder la société « MARBRERIE DU LAC » à un tiers.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offre est invitée à retirer le cahier des charges auprès du bureau du commissaire à l'exécution sis à 2 bis rue de l'Argentine immeuble Argentina 5ème étage bureau n° 4 moyennant le paiement d'un montant non restituable de 500 dinars.

Aucune offre ne sera acceptée dépassant trois(03) mois de la date de la parution de la présente.

Pour toutes informations contactez les N° suivants : 71.841.041 / 21.470.591 / 99.299.713.

Commissaire à l'exécution : Slah GUEDOUAR.

2024400084VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société d'impression et d'édition

SOCIETE LE LIVRE

Société anonyme au capital : 2.404.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle – Zaghouan

MF du RC : B5881996

M.F. : 19001 W /P/M/000

Messieurs les actionnaires de La société Le Livre sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire de La société qui se tiendra le 07 février 2024 à 10h du matin au siège de la société Le livre à la zone Industrielle de Zaghouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la nomination des nouveaux administrateurs.

2. Lecture et approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2022.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022.

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022.

5. Approbation des conventions énumérées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

8. Fixation des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022.

9. Pouvoir pour formalités.

2024R00115SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Médicale Ibn Khaldoun

Siege Social : Boulevard de la paix Hammam Sousse

Capital : 3 500 000 Dinars

Identifiant unique : 0813211F

RC : B151822002

Messieurs les actionnaires de la société Médicale Ibn Khaldoun sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 10/02/2024 à 10 Heures au siège social de la société boulevard de la paix Hammam Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Répartition des dividendes

- Questions diverses.

2024S00067SANB3

Convocation à L'assemblée Générale Ordinaire

Société D'injection Du Plastique Alimentaire

Société Anonyme

Capital : 7.550.000 dinars

Siège social : 6, avenue Kheireddine Pacha-Tunis

MF : 0868350Q/A/M/000

CNSS : 00168210-12

Messieurs les actionnaires de la société D'injection du Plastique Alimentaire SIPA SA, société anonyme au capital de 7.550.000 dinars dont le siège social est 6 Avenue Kheireddine Pacha Tunis, titulaire de l'identifiant unique N°0868350Q, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 08 Février 2024 à 10 h, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la démission de l'administrateur.

2- La nomination d'un nouvel administrateur.

2024400077SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

«MARETAP S.A»

Société anonyme

Capital social : 300.000 Dinars

Identifiant Unique : 0437877 X

Siège social : rue Windermar Les Berges du LAC 1053 Tunis

Les actionnaires de la société "MARETAP S.A" sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 06 Février 2024 à 11h00 au siège social de MARETAP sis à rue Windermar les Berges du LAC Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour :

- Nomination des membres du conseil d'administration catégorie A et B.

- Divers.

2024400079SANB3

Autres sociétés

Demande d'une réunion exceptionnelle

La société coopérative de base

Pour les services agricoles

Oasis - Teboulbou - Gabès

MF : 0589204 B/M

Objet : mise en place d'une nouvelle structure.

Suite à la demande des abonnés, la société coopérative de base pour les services agricoles à Teboulbou, a l'honneur d'inviter tous ces membres à assister à une réunion exceptionnelle, et ceci le samedi 10 février 2024 au siège de la société sis à l'avenue Habib Bourguiba Teboulbou à 09H du matin.

L'ordre du Jour sera:

- Suivi des activités de gestion de l'entreprise.

- Election d'un conseil d'administration et nomination d'un contrôleur de dépense.

- Prendre les décisions appropriées concernant les résultats obtenus.

- Divers.

2024R00110SODB3

S M S A « ESSONBOLA »

Sidi Bouzid

Il est porté à la connaissance de tous les adhérents de S M S A "ESSONBOLA" Sidi Bouzid

Que les assemblées générales des années 2017,2018 et 2019 auront lieu le lundi 29 janvier 2024 à partir de 14 heures à la salle des réunions de l'union régionale de l'agriculture et de la pèche de Sidi Bouzid sachant que l'ordre du jour comporte les points suivant :

- Lecture des bilans littéraires.

- Lectures des bilans financièrs.

- Actualisation de la liste des adhérents.

- Divers.

2024R00116SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société «Mondher pour la production des huiles raffinés» a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 27 novembre 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé du 2ème catégorie qui consiste à une huilerie située à Ras Fartout Bir Ali délégation Bir Ali gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué Bir Ali ou à la municipalité de Bir Ali dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du gouvernorat de Sfax, à la délégation Bir Ali et à la municipalité de Bir Ali.

Avis au public

Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes

Articles 293 à 324 du code de travail

Décret n° 2687 du 9 octobre 2006

Que l'on sache au public que la Société Nationale de Distribution Pétrolière «Ajeel» a présenté une demande enregistrée à l'Etat de Mahdia sous le n°14067 en date du 3 août 2018 permet l'exploitation d'un établissement de second ordre dont l'activité est la vente et la distribution de carburants. Situé au port de pêche de la délégation de Mahdia, Province de Mahdia.

Et toute personne ayant des objections ou des commentaires concernant la création et l'exploitation de ladite institution de la soumettre au gouverneur de Mahdia, au greffier municipal chargé de gérer les affaires de la Commune de Mahdia, ou au commissaire de Mahdia dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la date de suspension de cette notification.

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr Abdallah Ben Mahmoud Ben Mohamed Rouached titulaire de CIN n° 03909286 déclare la perte du titre de propriété n° 03/34784 pour le titre foncier n° 31164 Mahdia sis à Rejich - Mahdia.

Suivant certificat de perte obtenu de la garde nationale de Rejich le 10/01/2024 N° 06.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 17/01/2024.

2024T00048DIVD2

Avis

Les héritiers de Sonia Chaari déclarent la perte le titre de propriété d'une parcelle de terre de 426 m2 située à route de Gremda km6 et ils veulent extraire un autre titre pour chaque parcelle au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 30 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2024X00066DIVD2

Avis

Mohamed Khbou déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un magasin de 32 m2 avec premier étage de 104,40 m2, avec la moitié d'une superficie de 64,65 m2, situé à Sfax Menzel Shaker Km 04, provenant par acte de partage du 24/8/2000, enregistré le 13/10/2000, n° M081833, par les deux notaires, Mahmoud et Lotfi Meziou.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier. Celui qui a une opposition, la présente à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24234308.

2024X00067DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Ali Ben Ridha Ben Selem Chtourou annonce que son titre de propriété de la totalité d'une parcelle de terrain d'une superficie de 582 m2 sise à Sfax route Manzel Cheker Klm 9 acquis suite à un acte de donation en Date du 8 janvier 2015 enregistré à la recette des finances route el ain Sfax le 5 mai 2015 n°M021404 conclu par les deux notaires Sabeur Mrabet et Mohamed Neder Maaloul est perdu. Il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire Mrabet Sabeur situé route l'Afrane km6 Sfax dans un délai de 30 jours de la date de la présente

annonce toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X00068DIVD2

Avis

Mr Abdelaziz ben abdelmajid Taktak annonce qu'il possède un étage situé à sfax 104 rue Ksar son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de L'acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Houda ksibi rue des notaires sfax dans un délai de 30 jours.

2024X00071DIVD2

Publication complémentaire

En vertu d'un jugement avant dire droit prononce par la dixième chambre des titres fonciers auprès du tribunal immobilier en date du 08 mai 2023 au sujet d'une demande d'extraction N° 70138 présentée au greffier du tribunal le 03/03/2012 par le biais de Maitre Wissem EL Kefi pour le compte de Monsieur Slaheddine Ben Omrane.

Le tribunal a ordonné d'effectuer une publication complémentaire sur le contenu de la Teneur du contrat établi entre Abdekarim Ben Mohamed Chelbi et Mohamed Ben Mohamed Chelbi employé à Tunis AIR en vertu du l'article 17 où la loi sur l'immatriculation et la publication au JORT et auprès des journaux quotidiens en arabe et en français.

A la date de la parution de la publication et jusqu'à épuisement au délai de un (01) mois les déclarations d'opposition et de constitution introductive sont ouvertes auprès du tribunal Immobilier à Tunis.

2024400093DIVD2